



Nombre de délégués
en exercice : 55

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 15 DECEMBRE 2025

A la suite d'une convocation du mardi 09 décembre 2025, les membres du Comité syndical du Sydeme se sont réunis au siège administratif sis 1 rue Jacques Callot à MORSBACH, le lundi 15 décembre 2025 à 17h sous la présidence de Monsieur Roland ROTH, Président du Sydeme.

✓ Etaient présents : 30

Mesdames, Messieurs Roland ROTH, Philippe SCHUTZ, Mireille CINQUALBRE, Germain DERUDDER, Jean-Paul HILPERT, Jean-Luc JEHIN, Grégoire LEININGER, Gilbert SCHUH, Laurent MENIERE, Salvatore COSCARELLA, Jean MEKETYN, Hubert BOURING, Dominique LIMBACH, Freddy LITTY, Joël NIEDERLAENDER, Luc BALLASSE, Etienne HOFFERT, Gérard THIEL, Christian CLEMENT, Dominique SCHOULLER, André DUPPRE, Simone RAMSAIER, Gabriel GLATH, Francis SCHORUNG, Jean-Jacques WURSTEISEN, Salvatore FIORETTO, Pierre THIL, Roselyne DA SOLLER.

- Dont représentés par son suppléant :

Madame Sabrina HASSINGER est représentée par Gaetano CIGNA, Madame Ginette MAGRAS est représentée par André ISLER.

✓ Excusés ayant donné procuration : 4

Madame, Messieurs Jean-Claude HEHN a donné procuration à Jean-Paul HILPERT, Cyrille FETIQUE a donné procuration à Roland ROTH, Bernard COLBUS a donné procuration à Roselyne DA SOLLER, François GATTI a donné procuration à Salvatore FIORETTO.

✓ Excusés : 16

Madame, Messieurs, Alexandre CASSARO, Antoine FRANKE, Pascal HELFENSTEIN, René STEINER, Bernard TREUVELOT, Gabriel WALKOWIAK, Durkut CAN, Bernard CLAVE, Emmanuel THIRY, Jean-Paul TINNES, Roland GLODEN, Marc FRIEDRICH, Jean-Claude HUBERT, Joël ROMANG, Serge STEBLER, Jean-Louis SCHEUER.

✓ Absents : 5

Mesdames, Messieurs, Chantal PLATTE, Jean-Luc LUTZ, Bernard PETRY, Cathia HEIM, David SUCK.

07. FINANCES

OBJET : CONTRIBUTION MENSUELLES AU TRANSPORT-TRAITEMENT 2026

Vu la délibération n° 2023/63 du 18 décembre 2023, précisant notamment, qu'au titre de la compétence transférée, les tarifs TTC anciennement applicables par le Sydeme auprès de ses adhérents sont réputés nets de taxe sur l'exercice 2024,

Pour l'exercice 2026, le Président propose de maintenir les montants des contributions mensuelles au transport et au traitement au même niveau que ceux appliqués en 2025.

Les contributions mensuelles et annuelles sont les suivantes :

Intercommunalité	Montant mensuel 2026	Total annuel 2026
CA de Forbach Porte de France (Budget OM)	569 932,37 €	6 839 188,44 €
CA de Forbach Porte de France (Budget Communes)	27 379,98 €	328 559,76 €
CA de Saint-Avold Synergie	367 525,81 €	4 410 309,72 €
CA de Sarreguemines Confluences	504 062,92 €	6 048 755,04 €
CC de l'Alsace Bossue	137 809,25 €	1 653 711,00 €
CC de l'Alsace Bossue (Budget Déchèterie)	26 944,33 €	323 331,96 €
CC du Bouzonvillois 3 Frontières	107 161,14 €	1 285 933,68 €
CC du District Urbain de Faulquemont	146 427,64 €	1 757 131,68 €
CC du District Urbain de Faulquemont (Budget Déchèterie)	35 995,31 €	431 943,72 €
CC de Freyming-Merlebach	252 504,00 €	3 030 048,00 €
CC de la Houve	60 688,67 €	728 264,04 €
CC du Pays Boulageois	119 207,65 €	1 430 491,80 €
CC du Warndt	182 182,98 €	2 186 195,76 €
CC du Pays de Bitche	257 892,47 €	3 094 709,64 €
Montant total	2 795 714,52 €	33 548 574,24 €

Après avoirs recueilli l'avis favorable des membres du Bureau et de la Commission finances lors de leur réunion du 8 décembre 2025.

Le Comité syndical,

ENTENDU le rapport du Président ROTH ;

Délibère par :

34 voix pour,
0 voix contre,
0 abstention.

Décide

- D'approuver les montants des contributions mensuelles du transport-traitement à appeler au titre de l'année 2026 comme indiqué ci-dessus.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Fait à MORSBACH, le 15 décembre 2025

Roland ROTH,
Président



Certifiée exécutoire par le Directeur général des services, Jean-Philippe SIEBERT :
Compte tenu de la publication de la délibération,
Et de la transmission en Sous-Préfecture le

18 DEC. 2025

18 DEC. 2025